



ASSOCIATION CANTONALE GENEVOISE DE FOOTBALL
Case postale 10 - 1211 GENEVE 8
Commission des arbitres
022/809 02 00 - Fax 022/809 02 02
internet : www.acgf.ch

DIRECTIVES SUR L'ATTRIBUTION ET LE RENVOI DES MATCHS COACHES OU ACCOMPAGNES

Processus concernant l'attribution des matchs coachés et/ou accompagnés :

1. Le lundi envoi des demandes de disponibilité par messagerie ;
2. Le mercredi soir au plus tard les accompagnants/coaches devront donner leurs disponibilités ;
3. La liste définitive des matchs est finalisée pour le jeudi à 17h00 ;
4. Entre le jeudi 17h00 et le vendredi 17h00 les accompagnements et les coachings sont attribués ;
5. Les accompagnants et coaches auront leur match attribué sur leur compte Clubcorner au plus tard vendredi 17h00 (en cas d'indisponibilité sur Clubcorner une messagerie sera envoyée) ;
6. La liste définitive est transmise dès 17h00 à la permanence du weekend.

Processus concernant le renvoi des matchs accompagnés et/ou coachés :

1. En cas de renvoi d'un match le coaching ou l'accompagnement est annulé ;
2. Si le match est renvoyé sur le terrain le coaching ou l'accompagnement est facturé ;
3. Les matchs renvoyés seront reprogrammés selon les directives de l'ACGF ;
4. Les matchs qui devaient être dirigés par un débutant seront attribués à un arbitre.